

# A n n e x e II b

## RÈGLEMENT D'EXAMEN

<b>MENTION COMPLÉMENTAIRE TECHNICIEN(NE) ASCENSORISTE (SERVICE ET MODERNISATION)</b>			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités *) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Autres candidats	
<b>Épreuves</b>	<b>Unités</b>	<b>Coef.</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
E1. Analyse d'une situation d'intervention	U 1	6	ponctuel écrit	4 heures	ponctuel écrit	4 heures
E2. Interventions de maintenance	U 2	4	CCF	-	ponctuel pratique	4 heures
E3. Évaluation des activités en milieu professionnel	U 3	4	CCF	-	ponctuel oral	30 min

*CCF : contrôle en cours de formation.*

*\* L'habilitation est prononcée conformément aux dispositions de l'arrêté du 9 mai 1995 relatif aux conditions d'habilitation pour le contrôle en cours de formation aux baccalauréats professionnels, BP et BTS (B.O. du 8 juin 1995).*